



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Commune de La Chapelle du Mont du Chat



Édition 2025 - Document à conserver

Message du Maire

"Chers habitants,

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est le document qui organise la gestion de crise par la municipalité. Le présent **DICRIM** est l'outil d'information préventive qui en est issu. Il vous présente les risques majeurs spécifiques à notre commune et les consignes de sécurité essentielles à appliquer pour votre protection.

La connaissance et l'application de ces réflexes sont vitales pour votre sécurité.

Le Maire,

Bruno MORIN

1. Les Risques dans notre Commune

La Commune de La Chapelle du Mont du Chat, compte tenu de sa géographie (proximité du Lac du Bourget et du Mont du Chat), est principalement exposée aux risques suivants :

Risques Majeurs	Définitions simples	Conséquences sur la commune
Mouvement de Terrain / Chute de Blocs	Glissement de terrain, éboulement ou chute de blocs rocheux.	Risques signalés au Chef-Lieu, Grand Villard et Communal.
Séisme	Tremblement de terre dû à l'activité sismique de la région Savoie.	La commune est classée en zone de sismicité 4 (Modérée) .
Feux de Forêt et de Végétation	Propagation d'incendies dans les zones boisées. La Commune est concernée par une obligation de débroussaillage à proximité des zones habitées.	Risque accru compte tenu du taux important de zones forestières (plus de 54 % de la surface).
Inondation	Ruissellement.	Risque lié à la topographie.
Risques Météorologiques	Fortes tempêtes, neige/verglas, canicule ou grand froid.	Risques généraux du département de la Savoie.

2. L'Organisation Communale (Le PCS)

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est activé par le Maire en cas d'événement majeur. Il permet l'organisation des moyens humains et matériels.

Rôle dans la crise	Responsables	Contacts (en temps de crise)
Direction des Opérations de Secours	Bruno MORIN (Le Maire)	06 12 72 84 50
Responsable des actions/Communication	Andrew MAITRE WILDAY (1er adjoint)	06 22 97 18 67
Organisation / Support	Jean PIGEOLET (Secrétaire)	06 87 04 26 99

Moyen d'alerte de la Population

- La Mairie utilise ses moyens de communication pour diffuser les consignes (messages téléphonique, SMS, réseaux d'information communaux, contact direct si possible).
- **Écoutez impérativement la radio locale** (ICI Pays de Savoie : France Bleu 103.9 FM) pour les messages officiels des autorités.

Moyens d'Accueil et de Soutien

En cas d'évacuation ou de besoin de relogement, les lieux d'accueil identifiés dans le PCS sont :

- La **Salle Polyvalente** (Chef-Lieu).
- Plusieurs **Gîtes privés** pouvant être en dernier recours sujet à réquisition.

3. Les Bons Réflexes à Adopter

A. Consignes Générales (Valables pour tous les risques)

Situations	Consignes
Alerte	1. Mettez-vous à l'abri immédiatement (abris solides, loin des fenêtres). 2. Écoutez la radio (103.9 FM) pour connaître les consignes spécifiques.
Téléphone	Eviter au maximum l'utilisation du téléphone , les réseaux doivent rester libres pour les secours.
Écoles	N'allez pas chercher vos enfants . Le personnel les prend en charge.

B. Consignes Spécifiques

Risques	Les Bons Réflexes
Séisme	À l'intérieur : Mettez-vous sous un meuble solide ou accroupissez-vous contre un mur porteur. À l'extérieur : Éloignez-vous des bâtiments et des lignes électriques.
Mouvement de Terrain / Chute de Blocs	Évacuez rapidement la zone à risque. Ne vous approchez pas des falaises ou des pentes instables.
Feux de Forêt	Confiner-vous : Fermez toutes les ouvertures (fenêtres, portes, volets). Éloignez les combustibles des façades. Si l'ordre d'évacuation est donné, faites-le immédiatement.
Inondation	Coupez le gaz et l'électricité. Ne prenez jamais votre voiture.
Technologique Minier	Ne pas pénétrer dans les ouvrages miniers. S'éloigner de la zone sujette à mouvement de terrain.
Météo	Risque de vents violents et de tempête : Ne vous déplacez pas. Restez à l'intérieur et fermez les ouvertures. Ne vous approchez pas des pylônes et lignes électriques. Ne jamais toucher un câble tombé à terre. Ne vous gardez pas sous un arbre. Ne restez pas à proximité d'arbres. Risque de fortes chutes de neige : Protégez les installations contre le gel. En cas de déplacement, renseignez-vous sur les conditions météorologiques et routières. Dès l'apparition d'une importante couche de neige : Évitez de prendre la route. Ne vous engagez pas sur une route enneigée sans équipement spécial. N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Éloignez-vous des pylônes et lignes électriques.

4. Les Numéros d'Urgence à Contacter

Service	Numéro
Pompiers (Incendie, Accident)	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 112
SAMU (Urgences Médicales)	15 ou 112
Mairie (Astreinte de Crise)	06 12 72 84 50 (Maire - Directeur des Opérations)
Centres Hospitaliers le plus proches	04 79 96 50 50 (Chambéry) 04 79 88 61 61 (Aix-Les-Bains) 04 79 42 59 59 (Belley)
Electricité Urgence	09 72 67 50 73 Urgence ENEDIS 09 70 83 19 70 ENEDIS Chambéry
Eau Urgence	04 79 61 74 74 GRAND LAC
Route Départementale Urgence	04 79 63 86 00 MTD 2Lacs